

[Text]

Je voudrais, moi aussi, vous souhaiter la bienvenue et vous remercier pour les commentaires que vous nous avez remis. Il est assez rare que dans les commentaires qu'on nous donne sur la TPS on note les côtés positifs. Je pense qu'on doit vous féliciter pour cela.

Je voudrais tout simplement revenir un peu sur ce qui s'est dit concernant la paperasserie. Vous insistez un peu, dans vos commentaires, sur toute la paperasserie que cela engendre. Je peux comprendre que lorsqu'on change un système, au départ cela fait un peu peur à tout le monde; on voit quelque chose de très compliqué.

Mais d'après les remarques qu'on a eues tout à l'heure, tout ce qu'on a à faire, c'est remplir cinq lignes sur un formulaire. Je m'explique donc mal pourquoi on attache tellement d'importance à ce que le gouvernement exige. Je comprends, bien sûr, qu'il y a toute la compilation de ces données; mais comme il a été dit tout à l'heure, avec un peu d'ordre cela se fait assez facilement. Je parle du rapport lui-même qui doit être remis au gouvernement. S'il y a cinq lignes à remplir, je me demande ce que l'on pourrait faire pour le simplifier davantage.

Mr. Brown: It isn't the form itself that is the difficulty; it's the sorting out of the information. As I mentioned earlier, some of the tax is very visible on the statement or invoice from the vendor, and for some of them you have to go back through every invoice and pull the tax out or do a mathematical calculation to come up with what the 7% of the total was. That, I believe, is where the difficulty is.

The method suggested is the same system I use, incidently. For each purchase you find the GST and mark the total on every cheque stub. Once that is accomplished, the rest of it is just simple arithmetic. The difficulty is arriving at those figures.

M. Larrivée: Admettez-vous qu'on ne peut pas simplifier le rapport beaucoup plus que cela?

Mr. Brown: If the retailers or the vendors were required to show it as a visible tax on the statements, that would be a step in the right direction. We have to do the work. The argument or the politics was that they couldn't afford to make the necessary electronic changes to their cash register system or whatever it was. Yet we can change our computers in three minutes. I think there's an inequity in there.

• 1655

Mr. Gustafson: You can demand that when you pay your bill.

Mr. Geddes: Mr. Chairman, as an additional response to that, part of the additional bookkeeping that's required in case of an audit is that not only do I have to have the receipt—my cheque stub is not good enough for the auditor—but I have to have the receipt and the recorded GST number of the company or the business from which I purchased that item. There is a fair bit of additional information required if in fact I get into an audit scenario.

[Translation]

I would also like to welcome you and to thank you for your comments. Comments about the GST are rarely positive. You should be commended for making an exception to that rule.

I would simply like to go back to what has been said about all this paperwork, which you underline in your comments. I can understand that when one brings changes to a system, it scares people at first because everything seems very complicated to them.

But judging from the comments we have just heard, it boils down to filling five lines on a form. Therefore, I find it difficult to understand why one puts so much emphasis on what the government requires. I understand that all this data must be collected, but as it was pointed out, it could be done rather easily with a modicum of organization. I am talking about the return that must be submitted to the government. If there are five lines to fill. I wonder what could be done to make it even more simple.

M. Brown: La difficulté ne tient pas à la formule elle-même, mais au tri de l'information. Comme je l'ai dit tout à l'heure, la taxe apparaît très clairement sur le relevé ou la facture du vendeur mais, dans certains cas, vous êtes obligé de revoir chaque facture pour en extraire la taxe ou faire un calcul pour déterminer ce que représente 7 p. 100 du total. C'est là, à mon avis, où réside la difficulté.

La méthode proposée est d'ailleurs celle que j'utilise moi-même. Pour chaque achat, vous déterminez la TPS et inscrivez le total sur le talon de chaque chèque. Après cela, il ne reste plus qu'un calcul simple à faire. La difficulté consiste à trouver tout d'abord ces chiffres.

Mr. Larrivée: Do you agree that it is not possible to simplify the return much more than that?

M. Brown: Si les détaillants ou les vendeurs étaient tenus d'indiquer clairement le montant de la taxe sur les relevés, cela représenterait déjà un pas dans la bonne direction. C'est nous qui sommes obligés de faire le travail. L'argument invoqué était que ces vendeurs et détaillants n'avaient pas les moyens d'apporter les modifications électroniques nécessaires à leurs caisses enregistreuses. Pourtant, il ne nous faut pas plus de trois minutes pour modifier nos ordinateurs. Cela me paraît un peu injuste.

M. Gustafson: Vous pouvez exiger cela lorsque vous payez votre facture.

M. Geddes: Monsieur le président, j'ajouterais qu'en cas de vérification, je suis obligé d'avoir le reçu—mes talons de chèque ne sont pas suffisants pour le vérificateur—et il me faut aussi fournir le numéro de TPS de la société ou de l'entreprise de qui j'ai acheté l'article. En cas de vérification, il faut pouvoir fournir un nombre assez important de renseignements supplémentaires. Auparavant, je ne risquais pas d'être soumis à une vérification de la taxe sur les ventes